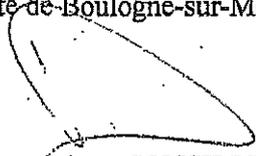




Compte tenu de ce qui précède, je vous serais obligé de bien vouloir inviter le conseil municipal à se prononcer à nouveau sur les délibérations précitées. La présente lettre constitue un recours gracieux.

La Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer par intérim,

  
Dominique CONSILLE